

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le **29 MARS**, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 30 sous la présidence de Jérôme GRAUSI, Maire,

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	24/03/2021
Présents :	20	Date d'affichage :	24/03/2021
Votants :	23	Date de publication :	31/03/2021

Etaient présents :

Mesdames AGUIAR Géraldine, DECHANZO Sylvie; DEVELOY Fabienne, GARNIER Sophie, GEORGES Corinne, HABLIZIG Karine, LEROUX Aurélie ; SAETERO Sodedad, TIRANNO Gina ; Messieurs BEKHIT Thierry, DESCAMPS Gil ; DI CIOCCIO Piétro ; GRAUSI Jérôme; KJAN Sylvain, MARTELIN Yves ; MOLLARD Yoann, NESMOZ David, REIX Stéphane, ROMANOTTO Nicolas, TORRES Jérôme

Etaient absents excusés : DUHAMEL Gaël (pouvoir à D. Nesmoz), FRANCO Maëlle (Pouvoir à K. Hablizig), BELMONTE Sophie (départ à 21 h 10, Pouvoir à S. Dechanoz),

Secrétaire de séance : MARTELIN Yves

DELIBERATION n° 2021-033

FINANCES
BUDGET PRINCIPAL – M14
Vote du Budget Primitif - Exercice 2021

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art. 7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982) ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal :

par **18 Voix POUR** **0 Voix CONTRE** **5 Abstentions**

↳ **ADOPTE** le budget primitif de l'exercice **2021** arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
011 Charges à caractère général	672 700.00	
012 Charges de personnel	1 235 431.60	
014 Atténuation de produits	64 582.56	
022 Dépenses imprévues fonctionnement	21 745.78	
65 Autres charges de gestion courante	157 959.02	
66 Charges financières	29 908.34	
67 Charges exceptionnelles	2 500.00	
68 Dotations aux amortissements	2 000.00	
042 Opérations d'ordre	211 919.98	
023 Virement à la section d'investissement	75 000.00	
002 Excédent antérieur reporté fonction.		162 207.08
013 Atténuation des charges		50 000.00
70 Produits des services		150 950.00
73 Impôts et Taxes		1 593 341.28

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
74 Dotations et participations		416 338.80
75 Autres produits de gestion courante		32 315.00
76 Produits financiers		2.75
77 Produits exceptionnels		68 592.37
042 Opérations d'ordre		0.00
TOTAL	2 473 747.28	2 473 747.28

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	RàR	nouveau crédit	RàR	nouveau crédit
020 Dépenses imprévues d'investissement		14 777.40		
10 Dotations, fonds divers et réserves		16 505.59		
13 Subventions		15 397.20		
16 Remboursements d'emprunts		173 473.26		
20 Immobilisations incorporelles		16 629.00		
21 Immobilisations corporelles		411 252.35		
23 Immobilisations en cours		581 522.06		
165 Dépôts et cautionnement		3 000.00		
45810 Dépenses (à subdiviser par mandat)		0.00		
040 Amortissement				
001 Solde d'exécution d'investis. Reporté				417 644.31
023 Virement de la section de fonctionnement				75 000.00
024 Produits des cessions				0.00
10 Dotations Fonds divers réserves				136 894.88
1068 Affectation résultat 2020				0.00
165 Dépôts et cautionnement				
13 Subventions d'investissement				391 097.69
16 Emprunts et dettes assimilées				
45810 Dépenses (à subdiviser par titre)				0.00
040 Amortissements				211 919.98
TOTAL		1 232 556.86		1 232 556.86

PRECISE que le budget de l'exercice 2021 a été établi en conformité avec la nomenclature M 14 et voté par chapitres

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Jérôme GRAUSI

